



Autonomisation économique des femmes pour catalyser la transformation structurelle au Cameroun

Par Célestin SIKUBE TAKAMGNO, Nina FOTSO MAYAP, Josué Kevin FOTSO MBOBDA, Manuella NDJAKWA TONGA, Pierre J. NGUETSE TEGOUM, Love Vera EKOUME

Messages Clés

Des chercheurs locaux ont identifié deux options de politiques comme avenues à privilégier pour réaliser les objectifs d'autonomisation économique des femmes au Cameroun, soit :

1. Une politique de subvention des frais de scolarité des filles et des femmes dans l'éducation post-primaire professionnelle et les filières scientifiques
 2. Une politique de soutien à l'entrepreneuriat féminin agricole à travers la facilitation de l'accès des femmes à la terre agricole
- En plus d'améliorer l'intégration des femmes sur le marché du travail, ces politiques contribueraient également à stimuler la croissance économique, tout en favorisant une transformation structurelle durable de l'économie camerounaise.
 - L'impact attendu est d'autant plus important lorsque ces politiques sont appliquées simultanément.

Objectifs de transformation structurelle dans un contexte de persistance des inégalités de genre au Cameroun

Difficultés à atteindre les objectifs économiques

Le taux de croissance économique moyen de 4,3 % sur la période 2010-2019 est inférieur à l'objectif de 5,5 % fixé dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

- Cette croissance est essentiellement tirée par le secteur tertiaire, où les femmes sont majoritaires, et qui est particulièrement vulnérable aux fluctuations de la demande.

Dans sa quête pour stimuler la croissance économique et promouvoir un développement inclusif, le gouvernement camerounais a récemment mis en place la Stratégie Nationale de Développement (SND-30). Cette initiative ambitieuse vise à favoriser une transformation structurelle de l'économie*.

*La **transformation structurelle** désigne un processus de changement profond dans la structure économique d'un pays, impliquant une réallocation significative des ressources entre les différents secteurs économiques (comme l'agriculture, l'industrie, et les services) pour stimuler une croissance durable et inclusive.

Persistance des inégalités de genre

Malgré une légère amélioration de l'Indice des Inégalités de Genre, la situation au Cameroun reste préoccupante, le pays étant passé du 138^e au 145^e rang entre 2016 et 2021 selon le PNUD.

Dans le domaine de l'éducation, on note que :

- Entre 2014 et 2021, il y a eu une baisse du taux net de scolarisation (TNS) au :
 - Primaire de 84,9% à 78,7% pour les filles, contre une hausse de 86,1% à 90,4 % pour les garçons.
 - Secondaire, de 41,6 % à 35,5 % pour les filles, et de 48,71 % à 37,27 % pour les garçons
- En 2022, seulement 32,5% des femmes de plus de 25 ans ont atteint le niveau d'éducation secondaire, comparé à 39,2% des hommes.
- En 2021, l'indice de parité dans les filières professionnelles (à fort potentiel) à l'université était de 0,62 fille pour 1 garçon.
- La sous-représentation des femmes dans les filières techniques, professionnelles et scientifiques limite leur accès à des postes bien rémunérés et stables.

Dans le secteur agricole, on note que :

- Les femmes représentent plus de 60% de la main d'œuvre, et 71,6% des travailleurs informels (donc vulnérables) du secteur
- Les femmes ont un accès limité à la terre :
 - Seulement 1,6% de femmes possèdent un titre foncier à leur nom.
 - Entre 2005 et 2014, 79% de titres fonciers ont été établis à des hommes, contre 19% à des femmes.

La SND-30 prévoit également une approche intégrée pour l'autonomisation économique des femmes*, en mettant l'accent sur l'accès aux ressources, le renforcement des capacités et la formation, l'égalité des chances, le soutien aux entreprises féminines, l'amélioration des conditions de travail, et le suivi des résultats. Toutefois, des lacunes significatives demeurent, notamment dans les secteurs de l'éducation et agricole.



Lien entre les inégalités de genre et la croissance économique au Cameroun

Les travaux empiriques de plusieurs chercheurs montrent que les inégalités de genre pourraient avoir un impact négatif sur la croissance économique et la structure de l'économie

Des politiques de réduction des inégalités de genre pourraient donc ainsi, théoriquement, contribuer à l'atteinte des objectifs de transformation structurelle.

***L'autonomisation économique des femmes** désigne le processus par lequel les femmes obtiennent une plus grande indépendance financière, une meilleure accessibilité aux opportunités économiques, et une participation accrue dans les décisions économiques. Cela inclut des aspects tels que l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux ressources économiques et à la prise de décision, permettant ainsi aux femmes de contrôler leurs propres ressources et de contribuer de manière significative à l'économie.

Projet d'étude et options de politique



De 2023 à 2024, une équipe de chercheurs camerounais a réalisé une étude sur le lien entre l'autonomisation économique des femmes et la transformation structurelle au Cameroun. Spécifiquement, l'étude avait pour objectif **d'évaluer l'impact de différentes options de politiques macroéconomiques visant à accroître l'autonomisation économique des femmes sur les objectifs nationaux de transformation structurelle** - i.e. notamment ceux en lien avec la croissance économique, l'équilibre de la structure sectorielle de l'économie, et l'amélioration de la structure du marché du travail.

En considérant à la fois le contexte socio-économique camerounais, les priorités dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-30), et suivant une analyse des forces et lacunes des politiques courantes, les chercheurs ont identifié deux options de politiques publiques potentielles pour accroître l'autonomisation économique des femmes :

1. Dans le secteur de l'éducation : **une politique de subvention des frais de scolarité des filles et femmes dans l'éducation post-primaire professionnelle et les filières scientifiques.** On envisage un financement de cette politique par une partie des économies provenant de la réduction des subventions sur les prix des produits pétroliers.
2. Dans le secteur agricole : une politique de soutien à l'entrepreneuriat féminin agricole à travers la **facilitation de l'accès des femmes à la terre agricole** – i.e., par l'octroi de terres arables aux paysannes.

Méthodologie

Pour simuler l'impact des deux options de politiques publiques, les auteurs ont fait recours à une méthode de modélisation en équilibre général calculable (MEGC). Il s'agit d'une technique de simulation qui permet de comparer l'état d'une économie suivant différents scénarios ou chocs – soit de politiques, événements, ou autres changements subis. Lors de la simulation, la politique ou le choc simulé est le seul changement qui est introduit dans le modèle, ce qui implique que les effets résultant du choc sont « isolés » de tout autre choc ou événement qui pourrait survenir simultanément et affecter l'économie.

Ainsi, les résultats des simulations en MEGC ne doivent servir qu'à "guider" les processus décisionnels, sans créer d'attentes spécifiques en matière d'impacts quantifiés des interventions mises en œuvre, car ces impacts seront nécessairement affectés par un grand nombre de facteurs concurrentiels, événements et changements des conditions environnantes, qui ne peuvent pas être pris en compte dans le modèle.

Principaux résultats

L'analyse des résultats des simulations des scénarios de politiques identifiés réalisées par les chercheurs dans le cadre de l'étude scientifique ont permis d'identifier les effets potentiels suivants, pour les deux options de politiques :

Option 1

Subvention des frais de scolarité des femmes dans l'éducation post-primaire professionnelle et les filières scientifiques.

Cette politique entraîne une amélioration notable de la **qualité de l'éducation pour les filles**, réduisant les taux de redoublement et d'abandon, et favorisant une augmentation des taux de réussite, tout en incitant les filles à prolonger leur scolarité. On note aussi parmi les effets une amélioration de la qualité de l'éducation pour les garçons, qui bénéficie des économies faites par les ménages grâce à la subvention des frais de scolarité des filles dans les filières techniques, professionnelles et scientifiques.

Sur le **marché du travail**, on note que la politique conduit à une augmentation de l'emploi formel des femmes jusqu'à 8% après 20 ans, dans les secteurs techniques et professionnels. Comme les travailleurs qualifiés bénéficient généralement de meilleures opportunités économiques, cette transition contribue ainsi à réduire les inégalités de revenu.

Malgré des coûts initiaux assez importants, les résultats suggèrent qu'à long terme, la politique conduirait à une amélioration de la **croissance économique** jusqu'à 0,52% - les coûts initiaux étant ainsi compensés, à long terme, par des retombées positives sur le budget de l'État. De plus, les effets de la politique contribueraient au rééquilibrage de l'économie camerounaise avec une augmentation de la part du secteur secondaire dans le PIB.

Option 2

Facilitation de l'accès des femmes à la terre agricole.

En favorisant la **production agricole et la création d'emplois**, surtout pour les femmes, la politique d'octroi des terres arables aux femmes paysannes stimule la **croissance économique** de 0,06% à court terme, et jusqu'à 0,86% à long terme. L'augmentation de la production agricole génère en effet des salaires plus élevés et stimule la demande de biens et services, renforçant ainsi l'économie globale. Cette augmentation accroît également les recettes fiscales grâce aux taxes agricoles, et favorise ainsi les **investissements** dans le secteur.

Enfin, cette politique soutient la **croissance dans les secteurs secondaire et tertiaire**, notamment dans l'agroalimentaire, contribuant ainsi à une croissance économique plus large. Elle pourrait toutefois entraîner des conséquences négatives sur d'autres branches d'activités du secteur primaire.



Guide à la décision politique

Au-delà de leur analyse scientifique, les chercheurs ont complété l'évaluation des deux options de politiques en appréciant la pertinence de leur mise en œuvre du point de vue de la prise de décision gouvernementale. Pour ce faire, ils ont identifié et utilisé 4 critères inspirés de ceux énoncés dans le « guide méthodologique national d'analyse et d'évaluation des politiques publiques et de capitalisation des expériences », du gouvernement camerounais. Voir la définition des critères dans l'encadré suivant :

Sélection de critères nationaux pour l'évaluation des politiques publiques

- **Efficacité.** Dans ce contexte, il s'agit du niveau d'impact de chaque politique sur des indicateurs de transformation structurelle considérés par le gouvernement camerounais, tels que la croissance économique, la part du secteur manufacturier dans le PIB et la structure du marché.
- **Coûts-bénéfices.** Ce critère permet d'identifier la politique qui maximise l'efficacité économique et sociale, en tenant compte des contraintes budgétaires et des ressources limitées.
- **Équité-genre.** Dans quelle mesure chaque politique contribue à réduire les disparités entre les hommes et les femmes en termes d'accès aux opportunités, aux ressources et aux bénéfices socio-économiques.
- **Faisabilité.** Ce critère permet de déterminer si chacune des deux politiques est réalisable dans le contexte camerounais, en prenant compte des capacités existantes, des contraintes temporelles et des éventuelles résistances politiques ou sociales.

	Option 1 : subvention des frais de scolarité des femmes dans l'éducation post-primaire technique, professionnelle et scientifique	Option 2 : octroi des terres arables aux femmes paysannes
Efficacité	Très efficace <ul style="list-style-type: none"> - Améliore la structure du marché du travail, - Contribue à une hausse de la croissance économique à long terme jusqu'à 0,52% - Améliore la part du secteur secondaire dans le PIB à long terme 	Efficace : <ul style="list-style-type: none"> - Favorise la création d'emploi, - Contribue à une hausse de la croissance économique à court et à long terme, jusqu'à 0,86%. - Soutien la croissance du secteur secondaire (notamment l'agroalimentaire) et du secteur tertiaire
Coûts-bénéfices	Bénéfique : <ul style="list-style-type: none"> - Coûts des investissements initiaux d'environ 57,6 milliards par an, compensés par des retombées positives à long terme sur les revenus de l'Etat 	Très bénéfique : <ul style="list-style-type: none"> - Coûts de mise en œuvre assez fiable, avec des retombées positives sur les revenus de l'Etat à court et à long terme
Équité-genre	Niveau d'équité-genre très élevé : <ul style="list-style-type: none"> - Permet de réduire les inégalités de genre dans l'éducation (en particulier l'éducation professionnelle, technique et scientifique) et sur le marché du travail. - Améliore davantage le budget réel de consommation finale des ménages dirigés par les femmes 	Niveau d'équité-genre élevé : <ul style="list-style-type: none"> - Permet de réduire les inégalités de genre sur le marché du travail en créant des emplois surtout pour les femmes. - Améliore davantage le budget réel de consommation finale des ménages dirigés par les femmes en milieu rural
Faisabilité	Niveau de faisabilité élevé : <ul style="list-style-type: none"> - Requiert des moyens financiers pouvant être supportés par une partie des économies provenant de la réduction des subventions sur les prix des produits pétroliers 	Niveau de faisabilité assez élevé : <ul style="list-style-type: none"> - Nécessite une réforme agraire prenant en compte les préoccupations de genre



Conclusion et recommandations

Les résultats de l'étude portent à conclure que la combinaison des deux options de politiques identifiées (i.e. soit une subvention ciblée des frais de scolarité des femmes, et l'octroi de terres arables aux femmes paysannes) pourrait contribuer à l'atteinte des objectifs de transformation structurelle. En effet, la mise en œuvre de ces deux types d'intervention permettrait d'améliorer durablement la qualité de la main-d'œuvre, tout en favorisant la production agricole et la transformation industrielle (amélioration du secteur secondaire), ainsi qu'en stimulant la croissance économique à moyen et long terme.

Aux vues de ces résultats, les chercheurs proposent les recommandations suivantes à l'intention du Gouvernement camerounais :

- **SECTEUR DE L'EDUCATION** : Envisager une politique de subvention des frais de scolarité des femmes dans l'éducation technique, professionnelle et scientifique post-primaire, qui pourrait être financée par des économies provenant de la réduction des subventions sur les prix des produits pétroliers.
- **SECTEUR DE L'AGRICULTURE** : Faciliter l'acquisition de terres arables pour les femmes rurales, notamment dans le cadre d'une réforme foncière.

De façon générale, les chercheurs recommandent aussi au gouvernement d'améliorer la prise en compte de la dimension genre dans la planification, la programmation et la budgétisation des politiques publiques, notamment par le parachèvement du cadre institutionnel relatif à la Budgétisation Sensible au Genre.

Feuille de route

Les chercheurs ont également identifié différentes étapes pour la mise en œuvre de ces recommandations par l'entremise des différentes institutions gouvernementales :

- Dans le cadre de la loi des finances de 2025, le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC), et le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) devraient proposer une réduction des subventions sur les prix des produits pétroliers, en vue d'utiliser les économies pour financer une subvention des frais de scolarité des femmes dans l'éducation post-primaire technique et scientifique.
- Le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF) devrait initier une réforme agraire intégrant des politiques de facilitation de l'acquisition des terres agricoles par les femmes dès 2025.
- Le MINEPAT et l'Assemblée nationale devraient parachever le cadre institutionnel relatif à la Budgétisation Sensible au Genre dès 2024, afin de permettre aux différentes administrations d'améliorer la prise en compte de la dimension genre dans la planification, la programmation et la budgétisation des politiques publiques à partir de 2025.

Ce document présente une synthèse d'un projet de recherche réalisé avec le soutien financier et technique du Partenariat pour les politiques économiques (PEP), dans le cadre du programme « **Solutions de politiques macroéconomiques pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes en Afrique** », financé par William and Flora Hewlett Foundation.

Pour plus d'information sur les résultats scientifiques de l'étude, veuillez consulter le cahier de recherche correspondant de la série **PEP working papers**.



Les points de vue et les opinions exprimés dans cette publication sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du PEP.